

**Jean-Marc SALANNE**

DIPLOMÉ e.s.i.s.c.a  
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ETAT  
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
ESPACE RIVE GAUCHE  
66, ALLEES MARINES  
64100 BAYONNE

TÉL. 05 59 52 81 62  
FAX 05 59 63 92 89  
E-MAIL : areco.jms@wanadoo.fr

**OFFICE DE TOURISME DE CAMBO-LES-BAINS**  
**Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901**

**Siège Social**  
**Avenue de la Mairie**  
**64250 – CAMBO-LES-BAINS**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE**

---



Jean-Marc SALANNE

DIPLOMÉ e. s. l. s. c. a  
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ PAR L'ETAT  
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
ESPACE RIVE GAUCHE  
66, ALLEES MARINES  
64100 BAYONNE  
-----  
TÉL. 05 59 52 81 62  
FAX 05 59 63 92 89  
E-MAIL : areco.jms@wanadoo.fr

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames,  
Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

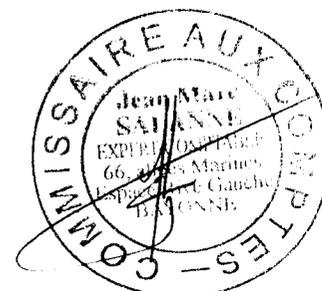
- le contrôle des comptes annuels de l'Association **OFFICE DU TOURISME DE CAMBO-LES-BAINS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### ***I - Opinion sur les comptes annuels***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



## ***II - Justification des appréciations***

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

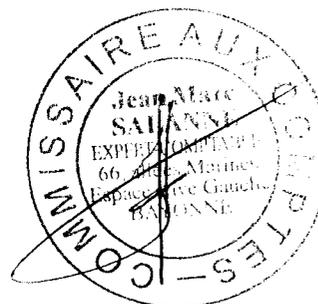
## ***III - Vérifications spécifiques***

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bayonne,

Le 30 mai 2016



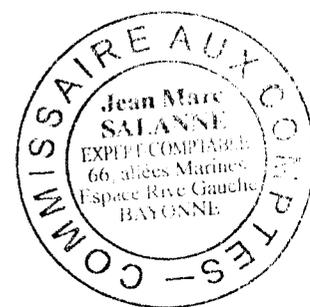
Jean-Marc SALANNE  
Commissaire aux Comptes

# COMPTES ANNUELS

2015

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Comptes annuels



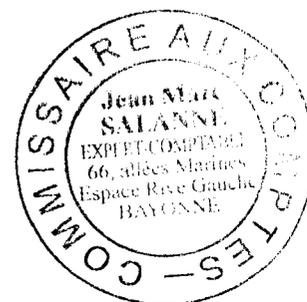
## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2015	Net 31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 063	2 841	1 221	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	25 663	24 117	1 546	2 371
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>29 726</b>	<b>26 958</b>	<b>2 768</b>	<b>2 371</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 533		8 533	276
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				600
Autres créances	5 669		5 669	10 443
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	97 237		97 237	77 393
Charges constatées d'avance (3)	5 285		5 285	4 745
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>116 725</b>		<b>116 725</b>	<b>93 458</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>146 450</b>	<b>26 958</b>	<b>119 492</b>	<b>95 828</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



## Bilan passif

31/12/2015

31/12/2014

**CAPITAUX PROPRES**

Capital

Primes d'émission, de fusion, d'apport. ...

Ecart de réévaluation

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

**RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)**

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

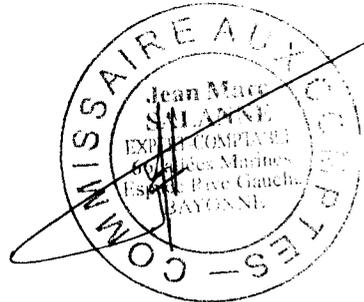
**TOTAL CAPITAUX PROPRES**

79 434

79 434

-11 215

-12 549

**15 514****1 333****83 732****68 219****AUTRES FONDS PROPRES**

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

**TOTAL AUTRES FONDS PROPRES****PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

**TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES****DETTES (1)**

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Produits constatés d'avance (1)

**TOTAL DETTES**

Ecart de conversion passif

**TOTAL GENERAL**

89

135

11 751

6 511

20 205

20 627

3 715

337

**35 760****27 610****119 492****95 828**

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

35 760

27 610

89

135

## Compte de résultat

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises	26 399	13 879
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	109 466	95 294
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>135 865</b>	<b>109 173</b>
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>6 140</i>	<i>5 094</i>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	180 539	182 429
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 564	5 925
Autres produits	112	254
<b>Total I</b>	<b>323 081</b>	<b>297 781</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises	27 701	10 062
Variations de stock	-8 257	-193
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	81 597	82 418
Impôts, taxes et versements assimilés	1 832	1 352
Salaires et traitements	146 395	144 961
Charges sociales	55 190	56 888
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 967	775
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1 322	1 047
<b>Total II</b>	<b>307 747</b>	<b>297 309</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>15 333</b>	<b>471</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	198	250
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>198</b>	<b>250</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>198</b>	<b>250</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>15 531</b>	<b>721</b>

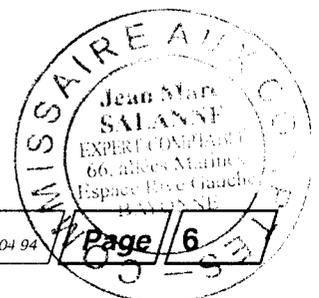


## Compte de résultat (suite)

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		1 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		<b>1 000</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	17	388
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>17</b>	<b>388</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-17</b>	<b>612</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>323 278</b>	<b>299 031</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>307 764</b>	<b>297 697</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>15 514</b>	<b>1 333</b>

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

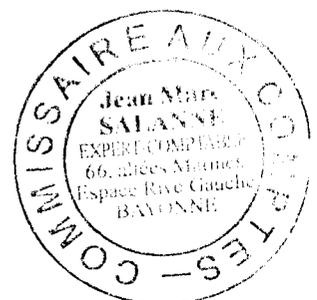


# COMPTES ANNUELS

2015

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS OFFICE TOURISME

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 119 492 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 15 514 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de bureau : 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 à 5 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.